Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Vente d un local en bail à usage exclusivement professionnel

Par julienf93

Bonjour,
je suis propriétaire d un bâtiment avec un logement et un local loué à usage exclusivement professionnel.

je vais vendre ce batiment,
je ne trouve aucune information concernant le devenir de mon locataire professionnel.
je ne sais pas si le nouveau propriétaire peut ou non mettre fin au bail dans une durée courte sinon le bail court jusqu en octobre 2027
je ne trouve pas cette information dans le contrat de location

---
Par Nihilscio

Bonjour,

On trouve l'information dans le code civil à l'article 1743. Comme le bail ne contient aucune clause permettant la résiliation en cas de vente, il se transmettra à l'acheteur et le locataire aura le droit de rester jusqu'en 2027.